

La recherche des entreprises d'accueil

D'un point de vue réglementaire :

L'établissement doit trouver pour chaque élève un lieu d'accueil pour les périodes en entreprise.

La recherche et le choix de l'entreprise relèvent de l'équipe pédagogique qui doit prendre en charge les contacts nécessaires.

Sous la responsabilité des enseignants, les élèves peuvent contribuer à cette recherche.

L'équipe pédagogique veillera particulièrement à protéger les élèves d'éventuelles pratiques discriminatoires à l'entrée des périodes en entreprise.

D'un point de vue pratique, voici quelques propositions :

L'accompagnement par des membres de l'équipe pédagogique est incontournable. Une attention particulière sera portée aux élèves de seconde.

Des outils méthodologiques de recherche d'entreprises doivent être proposés aux élèves.

Le [kit PFMP](#) est un outil à disposition des équipes.

Le [pôle de stages](#) académique est en soutien et au service des équipes éducatives.

Le professeur référent accompagnera l'élève dans sa recherche de stage. (Voir la rubrique « Impliquer et responsabiliser l'élève dans la recherche de son lieu de stage » du fichier [Enseignant référent qui fait quoi ?](#))